

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

D 2026 - 020

COMMUNE DE REDESSAN

Registre des Délibérations du
conseil municipal

Séance du 02 mars 2026



<i>Nombre de Membres</i>	
Membres afférents au Conseil municipal	27
Membres en exercice	24
Nombre de votants	21

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-sept février deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Jumelage, sous la présidence de Madame Fabienne RICHARD - TRINQUIER, Maire

Présents : B. BAILLET, B. BEDOS, V. BOCCASSINO, S. BONNET, C. CAVAILLES, E. FAUCHOUX, C. GLEIZES, G. MANCUSO, F. MARECHAL, P. MEGE, J. L. MICHEL, M. PEREDES, V. PHILIPPE, F. RICHARD – TRINQUIER, O. ROMAN, R. SAINTOT, L. SAUD, B. TELLIER, C. VIGO

Pouvoirs :

A. COLSON donne pouvoir à B. BAILLET

M. T. de GOULET donne pouvoir à C. VIGO

Absents : F. AUTRAN, J. DE ALMEIDA, S. VEIGALIER

Secrétaire de séance : Valérie BOCCASSINO

Objet : Budget primitif 2026

Madame Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026, arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 09 février 2026 comme suit :

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement du projet de budget primitif pour l'exercice 2026 se décompose comme suit (*le détail est présenté en annexe 1*) :

Dépenses (en euros) :

DEPENSES

REÇU EN PREFECTURE

le 04/03/2026

Application agréée E-legalite.com

70_DE-030-213002116-20260302-D2026_020-B

Chapitre	Désignation	Montant BP 2026
011	Charges à caractère général	903 009.99
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 515 500.00
73	Atténuation de produits	91 000.00
65	Charges de gestion courante	466 824.82
66	Charges financières	39 623.92
67	Charges exceptionnelles	1 000.00
68	Dotations	902 000.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00
002	Résultat reporté	0.00
TOTAL		3 918 958.73

Recettes (en euros) :

RECETTES		
Chapitre	Désignation	Montant BP 2026
13	Atténuation de charges	20 000.00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	195 000.00
73	Impôts et taxes	225 000.00
731	Fiscalité locale	2 010 000.00
74	Dotations et participations	1 076 000.00
75	Autres produits de gestion courante	20 000.00
76	Produits financiers	0.00
77	Produits exceptionnels	1 000.00
002	Résultat reporté	371 958.73
TOTAL		3 918 958.73

Section d'investissement

La section d'investissement du projet de budget primitif de la commune pour l'exercice 2026 se décompose (le détail est présenté en annexe 1) :

Dépenses (en euros) :

DEPENSES		
Chapitre	Désignation	Montant BP 2026

20	Immobilisations incorporelles	5 000.00
204	Subventions d'équipement versées	5 000.00
21	Immobilisations corporelles	45 000.00
23	Immobilisations en cours	0.00
16	Emprunt et dettes assimilés	280 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000.00
13	Subventions d'investissement	0.00
40	Opérations d'ordre	10 000.00
41	Opérations patrimoniales	10 000.00
Crédits à affecter au programme travaux		995 566.34
Reste à réaliser		367 942.67
001	Résultat reporté	0.00
TOTAL		1 721 509.01

Recettes (en euros) :

RECETTES		
Chapitre	Désignation	Montant BP 2026
13	Subventions d'investissement	130 000.00
16	Emprunt et dettes assimilés	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	210 000.00
28	Amortissements des immobilisations	900 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00
RESTES A REALISER		204 882.54
001	Résultat reporté	276 626.47
TOTAL		1 721 509.01

Vu le débat d'orientation budgétaire du 26 janvier 2026,

Vu l'avis de la commission des finances du 09 février 2026,

Vu le projet de budget primitif 2026,

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : approuve le budget primitif 2026 susmentionné.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fabienne RICHARD – TRINQUIER


Maire de REDESSAN



<i>Publicité</i>	
Date de publication	
Date d'affichage	
Date de notification	

REÇU EN PREFECTURE
le 04/03/2026
Application agréée E-legalite.com